

BIOPLASTIQUES

Le secteur français ne demande qu'à se développer

Le 24 janvier dernier, s'est tenu un colloque organisé par la Société française des ingénieurs des plastiques. Un événement qui a mis en lumière les enjeux et les difficultés du secteur des bioplastiques.



© Nicole Hagimont/SFIP

Le colloque a réuni une centaine de participants du secteur des bioplastiques, allant du fabricant de matières à l'utilisateur.

Un potentiel important dont le développement est freiné. C'est ainsi que l'on pourrait décrire le secteur des bioplastiques à ce jour en France. Ces matériaux ont fait l'objet du colloque "Plastiques bio : entre réalités et perspectives", organisé par la Société française des ingénieurs des plastiques (SFIP) et le syndicat européen des producteurs de plastiques, Plastics Europe. Plus d'une centaine de participants ont assisté à cet événement pour échanger sur la situation et les enjeux du secteur des bioplastiques. D'après la dernière étude effectuée par l'association de l'industrie européenne des bioplastiques European Bioplastics, la production mondiale de bioplastiques (biodégradables et/ou biosourcés) s'élève à 1,2 million de tonnes. Un chiffre qui devrait être quasiment quintuplé d'ici à 2016, pour s'établir à 5,8 Mt. « Les bioplastiques ne représenteront qu'une petite part de la production totale de plastiques, et se destineront avant tout à des marchés de niches », explique Luc Avérous, professeur à l'École européenne de Chimie, polymères et matériaux de Strasbourg. Au cours de ce colloque, plusieurs industriels ont démontré que des solutions sont disponibles, constituant une alternative crédible aux matériaux pétrosourcés. Par exemple, Novamont a présenté son plastique biodé-

gradable Mater-Bi, fabriqué à partir d'amidon et d'huile végétale. « Le Mater-Bi se destine spécifiquement pour les applications plastiques de courte durée et dans lesquelles le recyclage n'est pas effectué », précise Christophe Doukhi de Boissoudy, directeur de Novamont France. De son côté, Braskem a parlé de son polyéthylène et son polypropylène issus de canne à sucre. Quant à la recherche sur les bioplastiques, l'Amérique du Nord et l'Asie sont à la pointe, tandis que la France semble en retrait. Cependant, elle possède des structures de mise en place de projets de R&D, parmi lesquels France Green Plastics, Axelera, ou encore le GDR Biomatpro (Groupement de recherche national CNRS-Inra). « En France, près d'une vingtaine de projets de recherche, représentant un budget total de 64 M€, ont été mis en place depuis 2006. Cela démontre que la France possède une dynamique active voire qui s'amplifie sur le sujet », indique Thierry Stadler, directeur général du pôle IAR.

Des obstacles subsistent

Bien que le secteur affiche un fort dynamisme, il se heurte à des obstacles ralentissant son développement. Le premier réside dans la terminologie qui peut prêter à confusion. « Quand on parle de bioplastique, cela peut créer une confusion entre l'état biosourcé

d'un plastique, et la capacité d'un polymère à se dégrader dans la nature. Or on trouve aussi bien des polymères biosourcés mais non biodégradables, et des polymères d'origine fossile biodégradables », insiste Luc Avérous. Ainsi, chaque acteur du secteur applique sa propre définition de bioplastique : issu des biotechnologies, biosourcé, biodégradable, etc. D'où une difficulté supplémentaire pour évaluer les capacités réelles de production de bioplastiques. Par ailleurs, les analyses de cycle de vie d'un matériau biosourcé ne sont pas encore tout à fait au point, comme l'admet Philippe Osset, président de Solinnea, société d'ingénierie et de conseil en environnement : « Des problèmes liés à la méthode des ACV subsistent pour l'évaluation des produits biosourcés, comme par exemple l'occupation des sols, les impacts locaux sur l'eau ou les sols, la priorisation des impacts, la biodiversité, la durée de vie des matériaux différente selon l'usage, etc. » Le secteur des bioplastiques possède donc les atouts pour passer à un déploiement plus important avec une R&D dynamique et des solutions déjà disponibles sur le marché. Mais ce développement n'est possible que si le secteur parvient à régler le flou normatif et les soucis d'évaluation environnementale. ■

DINHILL ON